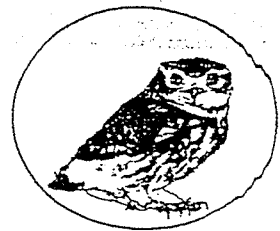




Mission Fonds  
d'Intervention  
pour les rapaces

# Chevêche Info

Lettre adressée aux noctambules



## LE GROUPE FRANCOPHONE CHEVÊCHE

Ce groupe de travail réunit des personnes qui étudient et/ou protègent la Chevêche en France et dans les pays francophones voisins (Belgique, Suisse). Ses objectifs sont les suivants :

- échanger des informations relatives à l'étude, la protection et la sensibilisation,
- organiser et coordonner les actions en faveur de l'espèce,
- effectuer le suivi du plan d'action national.

Adresse : Groupe francophone Chevêche : C°/ LPO Mission FIR, BP 944, 75519 PARIS Cedex 15

*Chevêche Info est le bulletin de liaison du groupe francophone Chevêche. Il est édité avec le soutien technique de la mission rapaces de la LPO (mise en page, impression, expédition). Les opinions émises dans Chevêche Info sont celles de leurs auteurs, qui conservent la responsabilité entière des idées émises sous leur signature.*

## EDITORIAL

### Bain de jouvence à Fleurus

Pendant deux jours, le groupe NOCTUA a présidé à la tenue de la 4ème réunion annuelle du groupe francophone Chevêche et nous a fait la démonstration de son travail méthodique, tant dans l'organisation de cette assemblée que dans la connaissance et la protection de la Chouette chevêche en Wallonie.

Chaque participant recevait avec son badge à l'arrivée le samedi matin, un dossier complet contenant le résumé des communications et le rapport Noctua 1999 particulièrement fourni : 776 nichoirs posés en 10 ans, 288 nichées suivies en 1999, 718 poussins émancipés à partir des 796 naissances dans les nichoirs ...

Mais l'action du groupe ne se limite ni aux nichoirs, ni au traitement des données et la production scientifique, il prépare aussi l'avenir en s'attaquant à la conservation des cavités naturelles, tronçonneuse à la main, à travers d'impressionnants chantiers d'élagage des vieux saules têtards.

Nous avons partagé la soupe sur le terrain lors de la gestion des milieux et apprécié les grillades sur le brasier de branches de saule. Nous avons savouré l'accueil, avec ses menues attentions, et apprécié ce que convivialité veut dire (à une époque où cette qualité, si l'on en croit la publicité, serait devenue l'apanage des ordinateurs !). Energie, imagination, créativité, rigueur, méthode, le tout dans la bonne humeur ... nous revenons de Fleurus avec nous mêmes plus d'énergie et d'enthousiasme à mettre au service de la Chevêche.

Un grand merci à Jacques Bultot et à toute l'équipe de Noctua.

Les délégués de la commission FIR

## APPEL AU GROUPE CHEVÊCHE

### Plan national de restauration de la Chevêche

Ce plan, rédigé conjointement par J.C. Genot, J.M. Lapios et P. Lecomte et daté du mois de septembre 1999, a été remis au Ministère de l'Environnement et diffusé aux membres du Comité de pilotage réunis le 27 octobre 1999.

Il a été dit au cours de la réunion que le groupe francophone Chevêche devait prendre toute sa place dans le suivi de zones témoins, pour mesurer l'évolution des effectifs et cerner les causes agissant sur ces évolutions.

Le programme de suivi des PNR, dit "observatoire inter-parcs" doit en effet être complété par des inventaires (comptage et cartographie des mâles chanteurs) en dehors des PNR, dans ce qu'il est communément appelé "la nature ordinaire". Cela paraît d'autant plus indispensable que l'observatoire inter-parc ne porte que sur une très petite partie du territoire et un faible nombre de sites occupés par un mâle chanteur (248 en 1996, dans 9 parcs sur les 10 constituant l'observatoire).

Tous les chevêchologues actifs doivent donc se manifester.

Le groupe francophone est actuellement représenté au Comité de pilotage par Sébastien Blache et Didier Clec'h.

Vous pouvez consulter "le plan de restauration national de la Chevêche" (56 pages) en cours de discussion, sur le site internet du groupe NOCTUA DR

<http://perso.infonie.bejpc44/noctua.html>

Vous pouvez demander le document à la LPO-Paris qui l'enverra au prix de revient des photocopies et des timbres, soit la somme de 30 F

## SOUPE A LA NOCTUA

Lorsque la bise cingle les visages, que le brouillard et l'humidité pénètrent à corps, il est temps sur le chantier d'élagage de faire une pose et de se rapprocher du brasier où mijote une soupe brûlante et réconfortante, préparée avec le même soin qui caractérise toutes les entreprises du groupe.

Pour obtenir environ 30 litres de soupe  
Faire mijoter dans 12,5 l d'eau : 6 kg de tomates, 1,750 kg de carottes, 900g de céleri rave et de céleri blanc, 1 kg de pommes de terre, 500g d'oignons (blancs), 400g de blanc de poireaux, 6 cuillerées à soupe de sel, poivre.

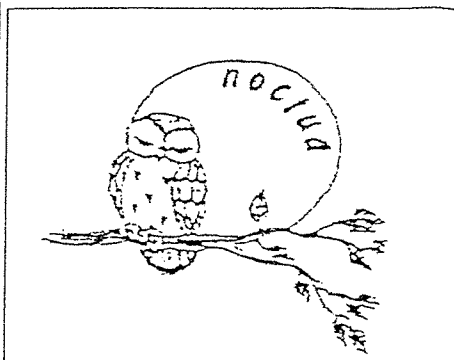
Laisser cuire environ 45 mn.

Faire revenir séparément et dégraisser 3 kg de saucisses coupées en petits dés. A rajouter avant de servir.

De même, durant 8 à 10 mn, faire cuire 1kg de pâtes en forme de grains de riz dans 5 l de bouillon de poule dégraissé.

Ajouter à la soupe à la fin de la cuisson 1litre de crème fraîche et 10 cuillères à soupe de persil.

A consommer en toute convivialité et sans modération, suivant les conseils de la grand mère de Michel Wauthy DR



## COLLOQUE A FLEURUS

### AUTOUR DU COLLOQUE

Les communications n'ont duré qu'un après-midi, mais leur matière très dense par elle-même a été fécondée par les sorties, qui se sont révélées riches en enseignement et plus encore peut-être par les questions qu'elles soulèvent que par les réponses qu'elles apportent.

### LA GESTION

Après l'accueil en séance par Jacques Bultot, nous avons été conduits sur une "gestion", qui est en effet la meilleure introduction possible à la philosophie et aux actions de Noctua, tant sur le fond que sur la forme.

Dans une pâture semée de vaches (aux rondeurs postérieures suspectes), une quinzaine de personnes s'activent méthodiquement autour d'un énorme saule creux : un bûcheron sur la tête de l'arbre tronçonne d'énormes branches débitées à terre par une autre tronçonneuse et mises en tas (elles sont laissées sur place pour l'agriculteur); une troisième tronçonneuse élague les branches secondaires qui sont jetées dans un autre tas plus loin et brûlées dans un feu d'enfer : il réchauffe les travailleurs et leur soupe (voir recette) et cuit les brochettes de leur repas.

Comme les saules ne sont pas trop gros, il est prévu d'en élaguer deux dans la journée, mais quelquefois nous expliquons -t-on, certains monstres demandent la journée entière.

Un certain nombre de branches sont mises de côté pour faire des plançons, énormes boutures de deux mètres de haut ; elles viennent occuper les nombreux vides laissés par les saules déjà disparus et portent la promesse des cavités naturelles de demain. On nous explique que, pour ce groupe, il y a encore six "gestions" prévues cet hiver, six samedis de suite à venir couper des arbres, le plus souvent dans le froid et le crachin (ou pire), à se réchauffer les doigts au feu et le coeur au partage ... Nous buvons, nous discutons, nous mangeons, nous les regardons faire... nostalgiques et un peu jaloux.

### LA VISITE DES SITES

La sortie du dimanche matin nous permet d'aborder l'autre pivot de l'action de Noctua : la pose de nichoirs.

### 1° surprise.

Les milieux sont à la fois préservés et dégradés :

- *dégradés*, car le maillage routier et autoroutier est terriblement serré et que l'urbanisation diffuse est partout à l'oeuvre ;

- *préservés*, parce que les surfaces pâturées sont encore importantes et qu'il y a partout de petites parcelles bornées de haies, même réduites : paysage bocager qui en France a largement disparu.

En questionnant nos hôtes, nous apprenons que les belges ne partagent pas avec nous le privilège du remembrement "à la française", étatique et autoritaire... Le remembrement en Belgique est volontaire, il est la conséquence du rachat par un agriculteur des terres de ses voisins et du regroupement qui s'en suit ...

Privé de l'action moderne et civilisatrice de l'administration tricolore, le bocage survit, entre un échangeur autoroutier, un lotissement et une plateforme de fret...

### 2° surprise.

Une politique très volontariste de pose de nichoirs. Noctua pose des nichoirs partout où il y a des réponses à la repasse au printemps, et plusieurs, sur des surfaces relativement réduites (pour nous). De plus, les routes sont partout ; le principe de précaution que nous évoquons souvent : pas de nichoirs près d'une route, est inapplicable ici et nos hôtes nous informent que la cause de mortalité accidentelle la plus fréquente localement n'est pas la route, mais les abreuvoirs et les cheminées... des débats en perspective !

## Lutte anti-prédation sur oiseaux cavernicoles par mammifères "acrobates"

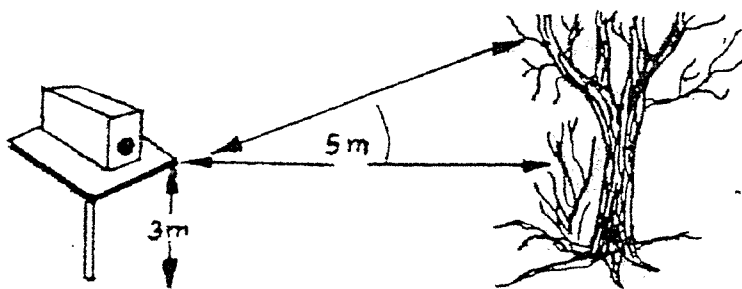
Paul Marié

Chevêche/fouine, hermine, surmulot, lérot ; Tegmalm/martre ; Hulotte/chat sauvage ; mésanges/lérot, mulot sylvestre, ainsi que rat, écureuil, genette.

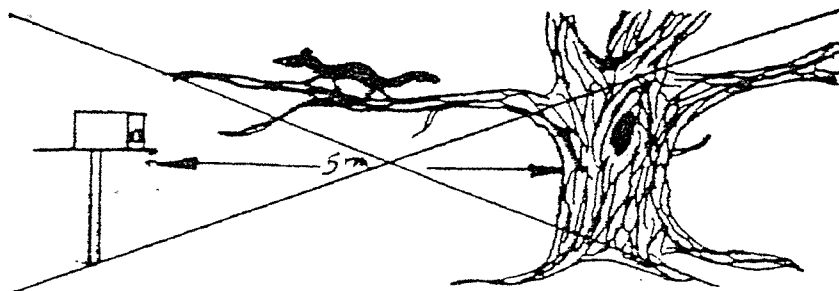
*Systèmes adaptables aussi parfois sur cavité naturelle.*

1- Le nichoir sur piquet ou poteau lisse (poteau en métal, béton ou matériau synthétique non rugueux).

A placer à 3 mètres du sol plat minimum (plus haut sur talus ou coteaux) et à au moins 5 mètres du moindre arbre ou buisson. Jamais sous la ramure d'un arbre étalé dont le tronc serait pourtant à plus de 5 mètres.)



Attention aux mammifères bondissants





## INTERVENTION

\*\*\*\*\*

\* Francis ANTOINE

\* Val d'Oise

*Opération des pommes et des  
Chevêches en vallée du Sausseron*

La Chouette chevêche est encore bien présente dans notre région, mais nous constatons d'année en année la diminution du nombre de sites favorables à sa présence. En trois ans, cinq sites connus ont subi des transformations ou carrément disparu dans les environs de Nesles la Vallée (arbres abattus, vergers rasés, cavités bouchées dans les murs de pierres

Nous pensons aujourd'hui qu'il ne faut pas attendre l'aggravation de la situation et qu'une action de terrain concrète doit être entreprise avant que les populations de Chevêches ne disparaissent. Cette action doit impérativement associer la population, sans laquelle nos efforts, aussi importants soient-ils, auraient peu de chances d'aboutir.

### Comment faire pour être efficace ?

Les maisons rurales de nos villages possèdent souvent de grands terrains au fond desquels on peut encore trouver le verger à pommes, milieu particulièrement apprécié de la Chevêche, en même temps qu'élément important du paysage traditionnel du Vexin français.

A Frouville, village de 350 habitants, on ne dénombre pas moins de 11 vergers. Ce verger, élément de subsistance autrefois capital dans la vie du paysan Vexinois, ne présente aujourd'hui plus grand intérêt pour les propriétaires. En effet, qui a encore aujourd'hui les connaissances et le temps dont disposaient nos anciens pour entretenir ces arbres, les tailler, les soigner, et enfin récolter, transformer ou conserver les produits de ce travail ? Une fois le verger abandonné, les arbres envahis par le lierre et parasités par le gui finissent très souvent sous la lame de la tronçonneuse ! Que de perte pour les fruits, car ces vieux arbres produisent parfois d'anciennes variétés également en voie de disparition. Et que de perte pour notre chouette qui a besoin de ce milieu pour trouver sa nourriture.

Il faut donc centrer notre action sur la protection du verger.

Mais que faire pour encourager les propriétaires à conserver, entretenir et rajeunir ce milieu ?

Il faut trouver "un intérêt", il faut valoriser la production fruitière : de bonnes pommes peuvent donner un bon jus de pomme !

Si le verger peut produire des pommes et un jus de pomme de qualité naturelle et biologique, apprécié et pour pas cher, les vergers deviennent à nouveau intéressants et la partie est gagnée pour les protecteurs de la nature et pour la Chouette chevêche.

Sous l'impulsion des clubs CPN de la Vallée du Sausseron les énergies se sont rassemblées et les associations se sont regroupées - les *Croqueurs de pommes d'Ile-de-France*, le *CORIF* (Centre Ornithologique Ile-de-France), la *Mémoire du temps passé* - et l'idée d'organiser une fête de la pomme et de la Chevêche a pris corps, soutenue par le PNR du Vexin français.

Du matériel pour le broyage et le pressage a été réuni au plan local, mais il fallait acheter un appareil pour la pasteurisation (près de 40.000f), finalement acquis grâce à une subvention de "Nature et découverte".

Les propriétaires de pommiers (21 communes concernées) sont invités par voie de presse à apporter leurs pommes le 28 novembre ; elles seront pesées à la réception, lavées, broyées, pressées ; le jus recueilli sera filtré, pasteurisé et mis en bouteilles... avec la participation aux différents ateliers des personnes elles-mêmes, qui repartiront ensuite avec leur jus de pommes.

Ces personnes s'engagent, dans le cadre d'un contrat "pommes/Chevêche" : à conserver leurs arbres, à les entretenir sans traitements chimiques, à en replanter avec des variétés locales, à autoriser la pose de nichoirs pour Chevêches dans le verger.

Ainsi, en impliquant directement les habitants de la vallée, cette fête de la pomme doit directement contribuer à la conservation du milieu de vie de la Chevêche.

Francis ANTOINE  
18, rue Groslay  
95690-Frouville-



Clubs CPN de la vallée du Sausseron

## INTERVENTION

\*\*\*\*\*

\* Hugues BAUDVIN

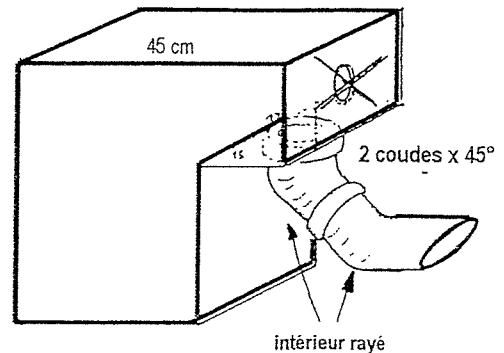
\* Côtes-d'Or

*Agir pour l'Effraie*

Modifications des pratiques agricoles et appauvrissement du milieu de vie d'un côté, difficultés à trouver des sites de reproduction de l'autre (clochers grillagés, granges restaurées, pigeonniers à l'abandon), la Chouette effraie connaît des jours difficiles, marqués par une très grave mortalité accidentelle du fait de la circulation routière...

En avant première d'un prochain colloque en Suisse, et s'appuyant sur les superbes diapositives de Philippe Perrot, Hugues Baudvin nous expose les différentes causes d'échec à la reproduction : oeufs non éclos, prédation des oeufs par la fouine, le rat surmulot ou le loir, chute des jeunes au moment des nourrissages, mort d'un des adultes, difficulté à chasser et nourrir les poussins en cas de pluies abondantes... ainsi que les menaces dues aux activités humaines : électrocution, noyades dans les abreuvoirs et enfin les collisions (avec les trains, mal documentées) et surtout avec les véhicules automobiles.

Il termine avec la présentation d'une expérience menée avec la société des autoroutes (SAPRR) pour laisser la végétation recoloniser les bas-côtés de l'autoroute, afin dans un premier temps de rendre inaccessibles la ressource en proies, et ensuite tarrir cette présence elle-même, le milieu devenant trop dense, trop fermé et inadapté pour les campagnols (à consulter, article à ce sujet dans l'Oiseau magazine n°53, 4ème trimestre 1998). D.R.



La plomberie au service de la Chevêche  
selon Paul Marié, voir texte en annexe

## COURRIERS

\* Jacques Bultot  
\* Belgique,

13/14 novembre 1999

Notre groupe d'étude suit la situation de la Chevêche d'Athéna depuis 1989, grâce à la pose de nombreux nichoirs dans la partie wallonne de la Belgique. Beaucoup de résultats se sont donc accumulés depuis tout ce temps. Il serait maintenant intéressant d'extraire de toutes ces données des informations dans des domaines jusqu'à présent peu exploités, par manque de matériel à analyser.

Je pense notamment à la comparaison du poids des femelles pendant et en dehors de la période de nidification, de la production totale durant toute leur vie d'un couple et leur descendance, etc. Ce ne sont donc pas les sujets qui manquent, et parmi ceux-ci les **oeufs non éclos font partie d'une priorité**.

Nous pensons que, certaines années, leur nombre élevé intervient pour une part non négligeable dans les taux de réussite de la reproduction et de la survie de l'espèce.

L'analyse de ceux-ci nous permettrait de mettre en évidence certains produits toxiques utilisés dans l'agriculture et notamment les **raticides** abondamment dispersés près des silos destinés à l'alimentation des bovins ou de la rémanence des **vermifuges** contaminants les proies.

Ces analyses sont malheureusement coûteuses et impossibles à supporter par un groupe de bénévoles comme le notre.

Par contre, nous sommes tout à fait disposés à confier notre important stock d'oeufs (congelés) à un étudiant, un laboratoire ou tout autre organisme de recherche sur la contamination de notre environnement.

Bien entendu, en retour, les résultats nous seraient transmis suivant un protocole à établir au préalable.

Nous attendons donc vos réactions mais surtout, faites connaître notre proposition dans votre entourage. Merci.

Jacques Bultot

138, rue de la Station  
B 6043 RANSART BELGIQUE  
TEL/FAX 003271371119

e-mail : [Bultot\\_Jacques@cat.com](mailto:Bultot_Jacques@cat.com)  
ou [jacquesbultot@swing.be](mailto:jacquesbultot@swing.be)

## RECENSEMENT

\* Laurent FRETET  
\* Essonne

29 septembre 1999

### MEDIOCRE SAISON DE REPRODUCTION EN ESSONNE

Depuis 1981, la Chevêche d'Athéna est étudiée en Essonne. L'impulsion a été donnée par Patrick LECOMTE, qui poursuit un programme de baguage de l'espèce en Ile-de-France. A partir de 1986, un groupe de NaturEssonne s'est progressivement constitué pour étudier et protéger *Athene noctua*. Il compte aujourd'hui une douzaine de membres actifs.

Toujours présente en Ile-de-France (LECOMTE, 1995), surtout dans les départements de la grande couronne parisienne, la Chevêche maintient des effectifs localement élevés en Essonne, mais le nombre total de couples ne doit pas dépasser la centaine (LECOMTE, op.cit.), répartis en plusieurs noyaux de population, auxquels il convient d'ajouter quelques couples isolés.

Depuis 1985, 63 sites occupés par l'espèce ont été trouvés ; en 1999, 32 au moins sont fréquentés, dont 15 avec reproduction certaine. 14 de ces 15 couples, dont tous les paramètres de reproduction ont pu être vérifiés, ont donné :

- 48 oeufs (moy = 3,42), dont seulement 27 ont éclos (moy = 1,92),

- 24 jeunes à l'envol ont été dénombrés (moy = 1,71).

Sur ces 24 jeunes, 4 ont été trouvés morts peu après l'envol, ce qui diminue la réussite réelle de la reproduction.

Sur les 14 pontes suivies, 9 seulement ont donné un ou plusieurs jeunes à l'éclosion et à l'envol.

Seules 4 nichées se sont correctement déroulées, de la ponte à l'envol (4 x 4 oeufs pondus, 4 x 4 à l'éclosion, 1 x 3 et 3 x 4 à l'envol). 4 pontes n'ont pas éclos (abandon dans 2 cas).

La situation apparaît plus contrastée lorsqu'on analyse les données de reproduction par noyaux de population.

- Sur le noyau "nord", située à 18 km seulement au sud de Paris, 2 pontes ont

donné 8 oeufs (2 X 4) dont aucun n'a éclos, situation sans précédent pour cette micro population (comprise entre 1 à 4 couples selon les années). La date de ponte, précoce dans ce secteur (vers le 1er avril), a pu jouer en sa défaveur, les conditions météorologiques ayant été très mauvaises durant la période de couvaision.

- Sur une seconde zone ("noyau ouest"), un secteur de quelques kilomètres carrés abrite plus de dix couples reproducteurs ; 35 oeufs y ont donné 21 jeunes à l'éclosion et 21 à l'envol, pour 10 couples trouvés, soit 2,1 jeunes par couple. Ce résultat est plus faible qu'en 1998 (25 jeunes envolés pour 11 couples : moy = 2,27).

- Un site périphérique du noyau "ouest" a donné 4 oeufs et 4 jeunes à l'envol ; sur un quinzième site, dans des bâtiments de ferme, un jeune récupéré au sol après un envol prématuré le 10 juillet est mort le lendemain.

La médiocrité du succès de reproduction nous paraît devoir être imputée à plusieurs facteurs :

- Un hiver et un début de printemps très humides ayant pu générer un mauvais état physiologique des oiseaux au moment de la ponte et après (la moyenne du nombre d'oeufs pondus est en effet faible pour l'Essonne (3,42 contre 3,92 en 1997 et 1998) ;

- En conséquence du climat, la disponibilité limitée en proies sur certains sites (peu ou pas de réserves visibles dans les nichoirs et malgré des apports de souris blanches, mort d'une partie des jeunes)

- Sur deux sites au moins, la disparition d'un adulte est établie ou fortement soupçonnée, avec autant d'échecs certains ou probables à la clé ;

- Enfin, sur un site, un dérangement dû à un feu de paille à proximité immédiate du nichoir pourrait être à l'origine de l'abandon d'une ponte.

Laurent FRETET

NatureEssonne

6 route de Monthéry 91310  
LONGPONT-SUR-ORGE



## COURRIER

\* Bernard CHEVALLEY  
\* Indre et Loire

3 novembre 1999

Depuis que nous nous intéressons à la protection de la Chevêche au lycée agricole de Tours-Fondettes, le club constate que cette chouette se rencontre le plus souvent en présence de prairies permanentes pâturées par des moutons ou des chevaux (beaucoup moins en présence de vaches).

C'est du moins ce que l'on constate dans les communes environnantes. Gilles Saulas dans le Chevêche Info n°12/13 de juillet 99 fait la même observation.

Les élèves m'en ont demandé la raison. Après réflexion, je leur ai donné une explication qui me semble plausible mais qui ne tient qu'à moi.

La dentition des ovins et des équins permet une coupe de l'herbe plus courte que celle des bovins. Les différentes proies de la Chevêche (coléoptères, lombrics etc...) seraient plus facilement repérables. Voilà qu'elle a été ma réponse. Elle est bien évidemment très insuffisante et peut-être inexacte. Il doit y avoir une conjonction de facteurs que seuls les spécialistes peuvent appréhender. C'est pourquoi nous avons besoin d'explications approfondies sur ce sujet. Merci à tous ceux qui voudront bien répondre.

Bernard CHEVALLEY  
139 av. du Gal de Gaulle  
37230 FONDETTES  
Tél. : 02 47 42 48 71

### Lutte anti-prédation...suite

Paul Marié

3- Le nichoir recouvert d'une chambre à air (de camion ou de véhicule agricole) ou de caoutchouc flexible, disposé en auvent rabattable sur le trou d'envol. Le caoutchouc plie sous le poids du mammifère et occulte le trou d'envol.

La fixation du caoutchouc se fait au moyen de clous à tête large.

A placer suspendu ou contre un tronc avec le trou d'envol le plus loin possible du tronc et sans branches ou branchettes restantes dans un rayon de 50 cm en dessous ou à hauteur du nichoir.

## REPONSE A ...

\* Guy JONCOUR  
\* Côtes-du-Nord

novembre 1999

Réponse à Dominique ROBERT

France-Info l'annonce, le 24/9/99, Journée du Cheval : "les vermifuges équins tuent les chouettes !" (sous-entendu, "en empoisonnant leurs proies les bousiers, maillon de leur chaîne alimentaire").

Qu'en est-il, exactement ?

Je connaissais une bonne quinzaine de couples de chevêches, quand je me suis installé dans mon biotope d'origine, en 1977. Il y avait alors 35 000 "bêtes à cornes" et 200 chevaux. Ceux-ci étaient souvent à l'époque vermifugés au dichlorvos, aujourd'hui abandonné, à la satisfaction des propriétaires de poules picoreuses de crottin et des "20 000 bousiers" de M. LUMARET, évoqués par mon collègue Dominique Robert. Au grand dam aussi des colporteurs de "la rumeur de Fontainebleau" : cet organo-phosphoré gallo-carabicide a effectivement entraîné des mortalités de coléoptères après le passage de chevaux récemment traités à l'Equigard 3 ou 6, pas avec des pâtes orales à l'Ivermectine ou la Moxidectine !

Le problème de l'utilisation des antiparasitaires endectocides soulevé par le CORIF est difficile à appréhender simplement. Les espèces-cibles parasites auxquelles sont destinées les substances évoquées, les "non cibles" et les espèces domestiques "à traiter" sont nombreuses. Les termes techniques sont souvent barbares et inhabituels, les concepts évoqués impalpables : neurotoxicité, amphotéricité, degré de lipotropisme et bio accumulation, rémanence, métabolisme, catabolisme, relargage et biodégradabilité sont les propriétés de toute substance chimique à action pharmacodynamique, eau comprise.

L'absence de prise en compte de la complexité extrême des interactions biologiques peut aussi aboutir à des amalgames fâcheux, c'est le cas si on navigue d'une espèce à une autre : il est fait référence aux bolus anthelminthiques à relargage continu. Ils ont, à mon avis, un impact défavorable sur la biodiversité des milieux sensibles - de

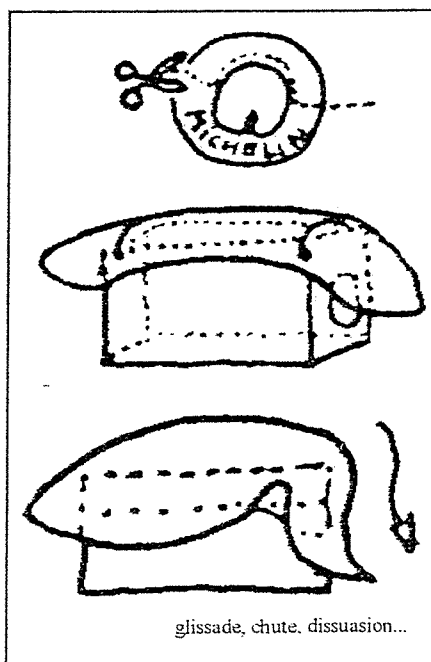
montagne, en particulier, secs et froids ou des zones humides - mais sont utilisés sur les ruminants.

### Mode d'action des endectocides sur les déjections des animaux traités.

Divers travaux, déjà cités en référence, montrent que ces antihelminthiques, acaricides et insecticides systémiques retardent la dégradation des crottins et bouses, malgré leur photosensibilité importante (3 h au soleil).

L'action sur les diptères semble importante à considérer : en milieu sec, déshydratant, l'absence de possibilité de creusement des galeries par des larves de type "asticot" empêche l'attaque de la croûte, et donc la colonisation par des micro-organismes telluriques, édaphiques, mycéliens et bactériens. Ces derniers, en association avec l'action des coprophages, insectes ou non et avec celle des prédateurs de l'entomofaune, désagrègent et forent volontiers les crottins et bouses. Le piétinement fréquent des allées forestières peut compenser, en partie, tout du moins, le manque de luminosité des sous-bois.

Ces transformations du substrat par effritement, piétinement et colonisation plus ou moins rapide en fonction des caractéristiques hélio-hydro-climatiques, va aboutir, à terme, à la création de "refus", dans la pâture, bien visibles : l'herbe y est plus drue et plus verte, car délaissée par les espèces herbivores homologues. Le sol y est aussi plus riche en azote minéralisé. Cet



engrais naturel provient de la transformation de l'azote organique très présent dans les déjections animales : c'est le cycle de l'azote, fondamental en nutrition végétale, animale et, donc, humaine. Un retard dans la dégradation des excréments peut, bien évidemment, perturber ce cycle biochimique, dans les biotopes sensibles en particulier.

La France héberge, en 1998, 350 à 450 000 chevaux légers, lourds ou poneys, 39 000 ânes (respectivement, 875 à 950 000 et 79 000 en 1968). La population européenne est de 8 000 000 de chevaux et 1 d'ânes mules, contre 20 et 30 000 000 en Asie. En France, 70 % des chevaux sont médicalisés, ils reçoivent au moins une, sinon deux seringues-pâte orale, à l'automne et (ou) au printemps : on peut donc estimer le marché des pâtes vermifuges pour équidés à 450 000.

La spécialité à base d'ivermectine en contient 4 fois moins que celle à la moxidectine (6,42 g. à 200 microgrammes/kg. de poids vif, contre 11,5 à 400 ...).

L'impact négatif des ivermectines/doramectine/moxidectine dans le milieu aquatique est une évidence, soulignée par tous les Laboratoires distributeurs MERIAL, PFIZER, FORT DODGE), en raison de leur rémanence sédimentaire et de la sensibilité, des espèces hétérothermes... dont les poissons, (ce qui n'empêche pas leur utilisation dans les élevages industriels de salmonidés contre les "poux de saumon").

Les études réalisées par les scientifiques (LUMARET et coll. pour le compte, parfois, de CYANAMID/FORT DODGE) semblent indiquer un impact faible sur les "bousiers". Il est, par contre, fort sur les larves et pontes de diptères. Cet effet est plus important pour l'ivermectine que pour la moxidectine, moins liposoluble, même si son temps de demi-vie, indicateur du degré de biodégradabilité, est pourtant de 60 jours, contre 7 à 14 pour la première molécule.

Les délais d'attente légaux de consommation éventuelle des animaux traités par ces spécialités équine et indiqués sur les ordonnances obligatoirement délivrées à la consultation sont de 14 jours pour

l'ivermectine. concernant la viande et les abats, 32 pour la moxidectine !

Les études d'impact restent visiblement incomplètes dans la mesure où il n'y a pas eu de travaux ni de communication scientifique, concernant les chevaux et leurs relations biotopiques avec les coprophages, au moment où ils ont l'habitude d'être vermifugés, soit le début d'hiver, en novembre et plus rarement au début du printemps, mars - avril, 15 jours avant la mise à l'herbage.

Pour le vétérinaire, on peut rappeler cette efficacité supérieure de l'ivermectine par rapport à la moxidectine, dans la lutte intégrée contre une mouche des prairies, le Varron des bovins à *Hypoderma bovis*, diptère parasite strict, à l'état larvaire, du système nerveux et du tissu conjonctif sous-cutané des vaches : la "micro-dose" à 0,1 ml. a suffi, dans des régions importantes d'élevage, à éliminer ce type de parasitisme aux répercussions pathologiques, sanitaires et économiques importantes pour les vaches, les éleveurs et l'Etat.

En "Bio", les éleveurs peuvent bénéficier d'alternatives prenant en compte les exigences des "cahiers des charges". Lors de discussions, parfois mouvementées, l'argument égalitariste a été avancé de nombreuses fois (refus de la prophylaxie, dans son principe d'éradication d'une espèce entomologique, même parasite, la mouche *Hypoderma*, "égale de l'homme").

On peut défendre la biodiversité et se réjouir pourtant de l'efficacité de l'ivermectine dans le traitement de l'onchocercose oculaire des enfants africains.

Les amateurs de chevaux (65 % des élevages sont constitués en France d'un seul animal) considèrent rarement que les gastérophiles (les oestres) sont utiles.

Les stades larvaires de ces diptères infestent obligatoirement l'estomac des équidés. Ils sont susceptibles de perforer la paroi, en automne-hiver, de déclencher des coliques plus ou moins violentes et d'entraîner des retards de croissance. De même, les grands et petits strongles, les ascaris des poulains

et autres "gâteries" parasitaires internes peuvent constituer une facette de la souffrance animale (il faut, sans sensiblerie déplacée, voir et assister un cheval en "coliques", pour comprendre le bien-fondé d'une telle prophylaxie médicale et sanitaire... de la douleur). Ils ne contestent pas une vermifugation qui, bien entendu, se doit d'être raisonnée. Une étude d'impact -et une simple prescription vétérinaire- devra aussi prendre en compte les densités entomologiques, leur démographie saisonnière et les surfaces et lieux d'épandage, les "risques de rencontre" entre un crottin toxique et les espèces non-cibles, son degré de toxicité rémanent directement dépendant du

### Lutte anti-prédation...suite

#### 4- L 'élément de canalisation en plastique et en forme de coude

Il sera peint dans une couleur neutre, pour se fondre dans son environnement et si possible de la même couleur que le nichoir. Ce coude aura un diamètre se rapprochant au minimum du double du diamètre du trou d'envol (14 cm, ou mieux 16 cm) et aussi large que le permet la façade du nichoir.

Il sera placé, en outre, avec l'ouverture inclinée légèrement vers le bas (de l'ordre de 10 à 20 degrés par rapport à l'horizontale) et le plus écarté possible du tronc de l'arbre. Qu'il s'agisse d'un coude de 45° ou de 90° tourné vers la gauche ou vers la droite, **on ne pourra tolérer aucune branche ni aucun perchoir à moins de 50 cm de part et d'autre et à hauteur du coude, ni aucune branche jusqu'à 1m en dessous. Au besoin, pour ne pas trop dégarnir l'arbre support**, il est aussi possible de prolonger le coude par un ou plusieurs éléments supplémentaires préalablement dépolis à l'intérieur (pour aider l'oiseau concerné à franchir le dispositif), mais on veillera toujours à ce que l'élément le plus éloigné du nichoir reste le plus lisse intérieurement comme extérieurement, ainsi que légèrement incliné vers le bas. Sa fixation se fera soit avec des pitons l'un dans l'autre, soit avec des vis préalablement fixés dans une planchette trouée au même diamètre.

degré de fragmentation.

Les administrations se font, normalement sur prescription et contrôle du vétérinaire traitant. Par contre, l'excès de traitement n'est, ni dans les objectifs des praticiens ni dans celui, financier, du propriétaire, même si des Laboratoires Producteurs préconisent 4 traitements par an, à l'herbage et "tous les 6 mois" en box ! Dans le cadre élargi aux bovins -outils de gestion de milieux humides- (par exemple, le Marais VERNIER en Seine-Maritime), le vétérinaire de l'élevage doit impérativement se fier aux décisions politiques des responsables issues d'une stratégie de gestion de milieu, aussi réfléchie. En l'occurrence, ici, une non vermifugation (c'est la prophylaxie médicale), avec en corollaire, une acceptation de pertes animales potentielles (mortalités) et économiques (baisse des performances pondérales, diminution des défenses de l'organisme liées au parasitisme). Ce parasitisme est proportionnel aux taux de surpâturage, de concentration, de promiscuité des animaux de classes d'âge parfois différentes : des alternatives existent pour limiter ces facteurs défavorables à la santé, et donc au bien-être animal (souffrance incluse...).

La gestion raisonnée des surfaces fourragères et la "rotation des pâtures" en est l'une d'elles (ce sont les mesures de prophylaxie sanitaire visant à éviter la rencontre du parasite avec sa cible privilégiée).

Ivermectine, éprinomectine, doramectine et moxidectine sont des molécules appartenant à trois Sociétés Multinationales à dominante américaine, respectivement MERIAL, PFIZER et FORT DODGE. Le marché est âpre, concurrentiel, limité et... mondial. Les naturalistes n'ont pas pour mission d'y interférer sans une connaissance et information exhaustives. Même si l'argumentaire, environnementaliste est légitime.

La notion de chaîne alimentaire est particulièrement -et en priorité- un des soucis quotidiens du vétérinaire de terrain prescripteur. La défense de la qualité des productions animales, maillons de cette chaîne, et leur non-contamination fait aussi partie de ses attributions professionnelles. Elle est

associée au souci de respect permanent du principe de précaution déjà cité plus haut, dans la limite de nos connaissances actuelles et "de la fourche à la fourchette" : pour moi, les endectocides ne tuent pas les chouettes, même insectivores.

**Ivermectine ou moxidectine, à raisonner en fonction du contexte environnemental, oui, bien évidemment, après information large et sans à priori.**

#### Les conseils :

Le vétérinaire traitant n'est pas, habituellement, avare de conseils, à la prescription d'un traitement et en fonction de ses connaissances en épidémiologie parasitaire. Il connaît aussi l'élevage et les conditions, l'environnement de son patient à une période de l'année donnée. Cette consultation est gratuite. Le traitement et les mesures préventives d'élevage proposées reposent donc sur une connaissance intime du couple éleveur-animal, dans un milieu qui lui est aussi connu, en fonction du cycle des parasites-cibles.

Rien n'empêche, bien évidemment, le propriétaire consultant de soulever l'éventualité d'un effet négatif potentiel de tel ou tel traitement sur l'environnement de son animal. C'est, pourquoi pas, une bonne mesure de sensibilisation du praticien devant ce problème qu'il n'a pas la prétention d'estimer parfaitement.

On peut préconiser un auto-examen coproscopique macroscopique à la botte ou à la bague, aux toilettes du cheval en box ou en extérieur, en inspectant le cabinet des ânes plus soigneux de leur environnement : de nombreux vers parasites (rouges, bruns, blanchâtres ou gris) des chevaux sont visibles à l'oeil nu. Cette méthode est moins onéreuse, plus rapide et aisément applicable par l'éleveur, qu'un examen coprologique facilement réalisable au cabinet d'un vétérinaire ou dans un laboratoire spécialisé.

On a souvent intérêt à déparasiter un animal à l'achat, au cours de la quarantaine, en isolement de stabulation : là aussi, il est possible de

stocker les crottins 10 jours (30 à 60 % des chevaux sont infestés de larves de gastérophiles). Cette prévalence est importante et a des répercussions notables sur la santé chevaline. Contre ces parasites stricts, si on n'a pas coupé à la lame de rasoir les poils des antérieurs, de la crinière et du pourtour des lèvres, sur lesquels la mouche pond ses oeufs jaunes, coriaces, au printemps, il est préférable de vermifuger "à la pâte" en NOVEMBRE. Le traitement de printemps peut s'effectuer, si nécessaire, en MARS-AVRIL, selon avis du prescripteur, contre les autres parasites, une quinzaine de jours avant la mise à l'herbe régulière. Après chaque traitement, dans un contexte de principe de précaution, même si les bousiers-coléoptères et autres insectes coprophages (dont les mouches) sont plutôt encore en léthargie, à ces époques, il est préférable de récolter les crottins suivant les 10 jours après traitement et de les stocker, tout simplement en fumière bétonnée : chaud, froid, chaud et anaérobie font le reste, au centre du tas.

Nous sommes au lendemain de la prise en compte de l'importance de la gestion des zones écologiquement fragiles ("désert" de Crau, zones de transhumance, milieux de pelouses montagnardes, coteaux calcaires continentaux, landes côtières, tourbières, marais littoraux et intérieurs) et à la veille de la mise en place nationale des Contrats Territoriaux d'Exploitation (C.T.E.). Le parasitisme est un facteur limitant des productions animales, même s'il se place en seconde position après la quantité et la qualité de l'EAU. Il faudra le prendre en compte, sérieusement, y compris les moyens de sa lutte intégrée.

**Guy JONCOUR**

**Vétérinaire (de campagne)**

**2, Kervellan. 22160 CALLAC**

**Résumé C.T.**

**Le plan national de restauration de la Chevreche est en discussion : procurez-vous le document (cf p.1), réagissez et faites-nous part de vos commentaires.**

Catherine TARRAL et Dominique ROBERT ont réalisé ce numéro, pour le compte de la commission rapaces de la LPO.